

Loi sur l'audiovisuel : le bon grain et l'ivraie...

La Scam prend acte de la volonté du gouvernement de créer la holding France Médias regroupant France Télévisions, Radio France, France Médias Monde (F2M) et l'Ina.

La Scam soutient la proposition d'un nouveau mode de nomination des instances dirigeantes de l'audiovisuel public (présidence et conseil d'administration) avec le principe d'un avis conforme du CSA et des commissions parlementaires concernées.

À l'heure de la convergence des médias, la Scam approuve également le projet de fusion du CSA et de l'Hadopi.

Il paraît cependant prématuré d'évaluer aujourd'hui les conséquences, pour le service public, de cette réforme sur la qualité de ses programmes et sur son niveau d'exigence éditoriale, lesquels sont, pour les auteurs et les autrices, les enjeux de fond que doit porter une réforme ambitieuse.

À cet égard, la Scam manifeste toujours de grandes inquiétudes sur les moyens financiers dont disposera l'audiovisuel public et les arbitrages budgétaires qui semblent être les seuls critères envisagés pour guider cette réforme. Elle ne partage pas les analyses du Gouvernement à ce sujet.

La rénovation du service public va s'inscrire dans un projet plus vaste, celui de la loi sur l'audiovisuel. La Scam approuve la volonté de constituer des groupes audiovisuels d'envergure internationale en créant les conditions de concurrence équitables et loyales entre les acteurs historiques et les nouveaux entrants (Netflix, Amazon, Disney...). Pour autant, elle s'interroge sur l'opportunité d'accorder plus d'avantages au secteur privé quand TF1 et M6 réclament par ailleurs une baisse de la rémunération des auteurs et des autrices.

contact presse

Astrid Lockhart
01 56 69 64 05
06 73 84 98 27
astrid.lockhart@scam.fr

La Scam met tous ses espoirs dans la concertation avec les parlementaires afin de ne pas rompre le fragile équilibre entre secteur public et privé et garantir à l'audiovisuel public les moyens de remplir ses missions.

Cette réforme ne peut se faire aux dépens des auteurs et des autrices.